

RAID SUD OUEST 2019

BOUILLON D'AVENTURES

DEUX RAIDS EN UN

- UN RAID DE TROIS JOURS : (142KMS)
- Départ Belvédère Volcan (SAMEDI 20 AVRIL) : 08H30
- UN RAID DE DEUX JOURS : (75KMS)
- Départ Stade de l'Entre Deux (DIMANCHE 21 AVRIL)
Même format que les années précédentes: 08H30

Projet et règlement de l'épreuve :

1 / Préambule :

Cette épreuve est organisée sur l'île de la Réunion, l'objectif de celle-ci est de relancer et développer le Raid multi-activités qui n'est pas ou peu représenté au calendrier des courses malgré le relief et la beauté des sites que l'île nous propose.

L'épreuve se veut avant tout, sportive mais aussi ludique en intégrant impérativement les caractéristiques du terrain et la convivialité du sport en équipe et la bonne humeur sur ce type d'épreuve.

Il y aura un classement à chaque fin d'épreuve et final mais l'objectif est de permettre à chaque concurrent de trouver sa place sur cette épreuve, de partager de bons moments et de s'adapter aux épreuves suivant la difficulté et la longueur, ce qui nous amène au déroulement même qui se fait par

équipe de trois avec changement pendant la course où deux coureurs doivent être en course, le troisième assure l'assistance matériel, ravitaillement et autre.

Les trois équipiers seront tous présents sur le run and bike suivi d'une petite course d'orientation et sur la dernière épreuve de trail (Temps pris sur le troisième équipier arrivant).

2 /Le Raid Sud Ouest : Deux Raids en un.

Cette année nous proposons deux raids, l'un sur trois jours et l'autre sur deux jours sur le même format que les années précédentes.

Nous voulons à travers cette organisation, proposer un raid long pour les plus aguerris.

Le départ du raid de 3 jours se fera au Belvédère du Volcan et l'arrivée à l'Entre Deux (parcours détaillé plus loin). C'est une journée non stop composée de 3 à 4 kms de course à pied, 30 à 35 kms de VTT, du Trail en descente, tyrolienne suivant possibilité : direction Grand Bassin, descente de la Rivière jusqu'à la passerelle montant à l'Entre Deux. Petite course d'orientation suivant barrière horaire et autorisation (frontale obligatoire). Nuit, repas du soir et petit déjeuner à l'Entre Deux. (Camping au stade)

Le lendemain, tous les concurrents du raid de trois jours et de deux jours partent de l'Entre Deux en course à pied, départ vers la passerelle et descente de la rivière jusqu'à l'Etang du Gol (dépose des VTT (casque obligatoire pendant la course) avant départ de la course à pied ou pendant, le troisième équipier se chargeant de descendre les vélos au parc, environ 20 à 25 kms VTT, dans la Forêt de l'Etang Salé. Après midi, mêmes épreuves que les années précédentes avec quelques petites modifications de certains parcours.

ATTENTION : nous avisons tous les concurrents voulant participer au raid de trois jours qu'aucune épreuve n'est insurmontable, mais les participants devront être bien entraînés.

Suivant les conditions météo et les autorisations préfectorales (fortes pluies, passages glissants), l'organisation se réserve le droit de remplacer ou d'annuler une ou plusieurs épreuves.

L'objectif du RAID de 3 jours est de relier le Belvédère du VOLCAN à la ville de l'ENTRE DEUX à travers différentes épreuves, sur la première journée.

L'itinéraire est donné à titre indicatif au vu des autorisations et de la difficulté du parcours 2018, certaines parties en vtt seront sans doute raccourcies.

LE RAID empruntera les sentiers de randonnée au volcan, la plaine des sables en vtt, sentier oratoire Sainte Thérèse vers piton de l'eau, aller retour après pointage, à droite descendre la route jusqu'à un petit chemin à droite après grand parking Nez de Bœuf Piton Sec et Guichard après la forêt pour descendre à Bourg Murat, route jusqu'à Mare à Boue, puis les Fermes, descendre à l'Horloge, fin du vtt, début trail, descendre à Grand Bassin jusqu'au haut de la cascade, tyrolienne, 1 équipier minimum, descente de la rivière Bras de la Plaine jusqu'à la passerelle remontant jusqu'à l'Entre Deux. C.O. à pied de 30 minutes dès l'arrivée. (Les concurrents arrivants après la barrière horaire seront classés sur le temps du dernier arrivant dans le temps imparti avec une pénalité de 1 heure pour pouvoir continuer le lendemain.

A- Les activités :

La course à pied, le vtt, tyrolienne, trail, course à pied avec passage aquatique, course d'orientation.

L'objectif du RAID de 2 jours est de relier la ville de ENTRE DEUX à SAINT PAUL en utilisant diverses activités sportives, épreuves communes avec le raid de 3 jours.

Le raid empruntera le Village de l'Entre Deux, la rivière menant à l'Etang du Gol, début du vtt, la forêt de l'Etang Salé, l'Etang Saint Paul et la Savane au dessus du Cap Lahoussaye.

A- Les activités:

La course à pied avec passage aquatique, le vtt, le run and bike, course d'orientation, kayak et trail.

B – Dates et horaires de l'épreuve :

L'épreuve se déroule sur deux jours, le dimanche 21 avril et lundi 22 avril 2019. Départ : 08H30.

Le départ est donné à 08h30 à L Entre Deux au stade.

Un briefing aura lieu à 08h00 au niveau du stade.

C – Remise des dossards et modalités :

La remise des dossards aura lieu la semaine précédant l'épreuve chez l'un de nos partenaires sur la Ville de Saint Pierre, les modalités seront définies et fournies à chacun le moment venu.

Les dossards seront remis après règlement complet de l'inscription, d'une pièce d'identité, d'une licence en cours de validité ou d'un certificat médical stipulant le non contre-indication du sport et plus particulièrement du raid nature en compétition.

LA REMISE DES DOSSARDS POURRA SE FAIRE AVEC UN PRESTATAIRE DE SERVICE QUI ASSURERA LES INSCRIPTIONS, LA REMISE DES DOSSARDS ET LE CHRONOMETRAGE.

D – Déroulement de l'épreuve et particularités :

RAID SUR 3 JOURS

Premier jour: Samedi 20 avril 2019 : Départ 08H30 Belvédère du Volcan (journée non stop du départ à l'arrivée au Stade de l'Entre Deux).

Toutes les épreuves se font à deux équipiers sauf pour la C.O. d'arrivée à trois équipiers ou deux (avec pénalité), les relais se font aux changements d'épreuves et seulement, sauf blessure. Exemple : le changement se fait après une course à pied pour attaquer le vtt ou à la fin du vtt pour attaquer le trail.

La première épreuve est une course à pied de 3 à 4 kms avant de venir récupérer le VTT dans le parc qui se trouvera au niveau de la Plaine des Sables, parking Foc Foc. Les participants prendront la route de la Plaine des Sables puis à la fin des Lacets au niveau de la route à droite le petit chemin montant à l'Oratoire Sainte Thérèse, en haut descendre à gauche puis rattraper la route jusqu'à Piton de l'Eau en aller retour avec pointage en haut (un équipier laisse le vélo en bas et va pointer en montant les escaliers au niveau de la Mare.

Vu la difficulté de cette portion, celle-ci, pourra être supprimé et les et les participants seront orientés vers la route pour retrouver la dernière portion 2018 de VTT arrivant à Bourg Murat, qui se prend dans la Forêt par une petite route remontante. A ce jour et pour les besoins du dossier préfecture, transmettons cet itinéraire. Prendre un bout de route à droite descente après parking Nez de Boeuf (KIOSQUE) en direction Piton Guichard (descente raid au départ puis une remontée : portage (attention ne pas prendre à droite

direction Trou Blanc, mais direction à gauche Piton Sec Piton Guichard) et redescendre dans la forêt : Chemin du trail du Volcan et finir par une route bitumée que l'on prend sur la droite qui arrive à Mare à Boue ou l'on pose le VTT et on entame la partie trail direction le Stade de l'Entre Deux .Suivant votre heure d'arrivée, une carte vous sera remise pour effectuer la course d'orientation dans le Village de l'Entre Deux. Fin de la journée. Repas, nuit camping et petit déjeuner au stade de l'Entre Deux.

La deuxième et troisième journée, les épreuves sont les mêmes que le raid de 2 jours (VOIR CI-DESSOUS.)

RAID SUR 2 JOURS

Premier jour : dimanche 21 avril 2019

Matin – départ 8H30

(Deux équipiers sur les trois participent à l'épreuve)

STADE DE L'ENTRE DEUX.

La première épreuve débutera par une course à pied remontant dans le village pour aller chercher la passerelle du Chemin Dassy mais descendre dans la rivière jusqu'à l'Etang du Gol avec des passages aquatiques où les concurrents auront pied et n'auront besoin d'aucun équipement lié à la pratique de la natation, ces passages seront balisés et devront être empruntés sous peine de pénalité pour l'équipe, suivi d'une partie VTT dans la forêt de l'Etang Salé en passant par la longue ligne droite puis **sous le pont** tourner à droite en direction du golf, de suite prendre à droite un petit chemin qui

débouche sur une large piste à droite traverser la ravine et de suite à gauche dans la forêt pour ressortir sur une piste à gauche suivre la piste qui vous emmène derrière le parcours de santé, tout droit en empruntant deux montées raides, traversée la route, la suite du parcours sera balisé ou des bénévoles vous indiqueront le chemin, des reco seront mises en place.

Arrivée PARC AUX OISEAUX DEVANT CROC PARC : RAVITAILLEMENT ET REPAS DU MIDI

Après midi – Départ 14H00 (toute l'équipe participe). Attention possibilité d'un départ anticipé à 13h30. Ne pas s'éloigner.

La deuxième épreuve débute par un Run and bike sur une distance de 10 km suivie immédiatement et comptant pour la même épreuve d'une course d'orientation de 5 km dans la forêt de l'ETANG SALE.

Des pénalités seront attribuées aux équipes qui n'arrivent pas au complet mais aussi à celles qui n'auront pas trouvé toutes les balises.

Un seul VTT par équipe est autorisé. Casque obligatoire pour la personne se trouvant sur le vtt.

Les cartes pour la course d'orientation seront fournies par l'organisation à la fin du run and bike, les équipes enchaîneront directement en fonction de leur ordre d'arrivée.

RAVITAILLEMENT

Fin de la première journée.

A l'issue de cette journée, les participants prendront la direction, avec leur véhicule personnel, **DU CREPS DE SAINT PAUL SUR LE FRONT DE MER DORTOIR ET CAMPING, réservé exclusivement aux participants.**

Les participants amèneront leur tente personnelle.

Concernant les accompagnateurs où personnes extérieures désirant manger et/ou dormir au camping, il faudra s'adresser à l'organisation. (Participation financière).

Deuxième jour: lundi 22 avril 2019

MATIN : Petit déjeuner au Creps de Saint Paul à 06H30.

- Départ à 07H30 :

ATTENTION : SUIVANT LE NOMBRE D EQUIPES INSCRITES, il y aura deux départs, le tableau du classement sera soit partagé en deux, soit le raid de 2 jours partira en premier à 07h30 et le raid de 3 jours partira à 08h30.

Cela permettra une meilleure homogénéité dans la course entre les premiers et les derniers et un délai moins long à l'arrivée donc une remise des prix plus rapide.

L'épreuve commence par le kayak où deux équipiers sont en course pendant le parcours (environ 4 km). **Petite course à pied pour rejoindre les kayaks.**

Puis, les équipes reviendront à pied en direction du

Creps, ils emprunteront le bord de la plage de SAINT PAUL puis en bout de plage monteront vers la Savane pour un parcours balisé, ils reviendront à l'issue vers la plage pour gagner l'arrivée qui se fera sur la plage devant le creps de SAINT PAUL.

Fin de l'épreuve et du raid : arrivée finale.

Ravitaillement et remise des récompenses

- PARTICULARITES :

L'organisation se réserve le droit d'annuler le raid, de le reporter à une date ultérieure, de modifier une épreuve ou un passage, en fonction de la dangerosité liée au terrain, des marées, des conditions météorologiques et de l'accord de l'arrêté préfectoral et communal avant l'épreuve.

Les engagements des participants seront remboursés ou reportés sur l'année suivante.

- Participation :

La participation à l'épreuve est ouverte aux hommes et femmes âgé(e)s de 18 ans révolus au jour du départ de la course.

Exceptionnellement, l'organisation accepte la participation des mineurs de plus de 16 ans révolus avec une autorisation parentale, une licence fédérale, comprenant une personne majeure responsable dans l'équipe. (Seulement sur le raid de 2 jours.)

L'organisation se réservant le droit de stopper ces personnes si ceux-ci n'étant pas à même de s'adapter à l'épreuve ou sur décision médicale.

Tous les participants doivent fournir un certificat médical daté de moins de 6 mois ou une licence FFTRI.

Ils devront être en bonne condition physique, conforme à l'effort à fournir, ils devront être conscients que pour une telle activité de pleine nature, leur sécurité dépend avant tout de leur capacité à s'adapter à l'environnement proposé et aux problèmes rencontrés ou prévisibles auxquels ils seront éventuellement amenés à faire face.

Tous les participants sont donc pleinement conscients que le rôle de l'organisation n'est pas de se substituer aux coureurs pour gérer ses différents problèmes.

L'organisateur n'est pas responsable en cas de non respect des consignes de sécurité et du présent règlement.

- Balisage :

Le premier jour toutes les épreuves seront balisées avec de la rubalise et les passages aquatiques délimités indiquant clairement le sens à emprunter, le parcours run and bike également. Quant à la course d'orientation qui trouve ici tout son sens elle ne sera pas balisée.

Le deuxième jour, le kayak se fera avec un départ en ligne afin de récupérer son kayak avec un aller retour en ligne droite jusqu'à la dépose pour enchaîner le trail dont le chemin sera balisé. Puis, le retour se fera par la plage avec l'arrivée finale.

- **Classement pour les 2 raids:**

- **Le classement comportera :**
 - 1 classement scratch :**
 - **1 classement SENIOR Hommes et femmes**
 - **1 classement VETERAN Hommes et femmes**
 - **1 classement MIXTE SCRATCH (équipe comportant une femme minimum).**
 - **Récompenses: coupe, médaille, lots.**
 - **L'organisation prenant en compte la parité homme-femme récompensera plus largement cette année la première équipe mixte du Raid Sud Ouest sur trois et deux jours et la première équipe scratch sur trois jours et deux jours.**

- **RECOMPENSES :**
- **1^{ER} SCRATH RAID 3 JOURS : 800 EUROS**
- **1^{ER} SCRATH RAID 2 JOURS : 400 EUROS**
- **1^{er} MIXTE RAID 3 JOURS : 500 EUROS**
- **1^{er} MIXE RAID 3 JOURS : 300 EUROS**

- TROPHES AUX 3 PREMIERS DE CHAQUE CATEGORIE.**

- **ATTENTION POUR LES EQUIPES MIXTES, L'UNE DES PARTICIPANTES FEMININES DEVRA EFFECTUER TOUTES LES EPREUVES DU RAID. (SI UNE OU DEUX FEMININES DANS L EQUIPE.)**

-

- **INSCRIPTION :**

L'INSCRIPTION SE FAIT VIA SPORT PRO PAR INTERNET A PARTIR DU 1 JANVIER 2019.

LIMITE A 100 EQUIPES POUR LE TOTAL DES DEUX RAIDS.

Le prix est fixe et pour les personnes ne désirant pas dormir ou manger au Creps Saint Paul ou à l'entre deux, celui-ci reste le même.

Les personnes extérieures et désireuses de manger et/ou dormir au camping pourront le faire, en fonction des places disponibles, en se rapprochant de l'organisateur. (Payant)

ATTENTION : (Les personnes extérieures sans bracelet ne seront pas admises dans l'enceinte du camping.

Un chèque libellé à l'ordre de BOUILLON D'AVENTURES doit être adressé à l'organisation ou au prestataire de service.

Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement effectif de l'équipe participante.

Tout engagement est ferme et définitif, il ne peut faire l'objet d'un remboursement dans la semaine précédent la course.

Il est possible, en cas de désistement, qu'un autre équipier prenne la place d'une personne déjà inscrite.

- **Dossards :**

- Un dossard par équipe sera remis au chef d'équipe et celui-ci devra être porté sur le torse et bien visible lors des épreuves, une pénalité ou une disqualification pourra avoir lieu en cas de non respect du règlement.

- **Acceptation du règlement et éthique :**

La participation aux épreuves entraîne de facto l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de la course publiés par l'organisation.

Tous les participants s'engagent à :

- Se soumettre au seul règlement par le fait de leur inscription,
- A dégager la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir du fait du non-respect de celui-ci,
- A n'emprunter que les chemins balisés par l'organisation, sans couper, prendre des raccourcis, le non-respect de ces directives entrainera une disqualification d'office,
- Tout coureur pris en train de jeter sciemment ses déchets sur le parcours sera disqualifié, le respect de l'environnement étant de rigueur.

-Sécurité et équipement:

Matériel obligatoire :

Pour le raid de 2 jours : couverture de survie, téléphone portable et sifflet , casque VTT, 1.5 litre d' eau à chaque début d'épreuve.

Pour le raid de 3 jours : idem plus une lampe frontale en état de marche avec pile de rechange et corde de 10m pour la descente de la rivière.

Le coureur s'engage à n'emprunter que le parcours balisé. Des signaleurs seront présents pour assurer la sécurité aux points sensibles.

Sur les parties des parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route et ne sera en aucun cas prioritaire sur un véhicule ou un piéton.

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours.

L'assistance médicale sera assurée par un médecin et des infirmiers avec véhicule.

Une réserve d'eau de 1.5 litres d'eau minimum, d'un gobelet éventuel ou d'un bidon sans oublier sa pièce d'identité, carte vitale attestant son nom et son numéro de téléphone fait partie du listing obligatoire que doit avoir chaque participant.

ARBITRAGE : Un ou plusieurs arbitres pourront être présent sur l'épreuve et en cas de non-respect du règlement, ils informeront le directeur de course qui pourra pénaliser ou disqualifier une équipe suivant la faute commise.

Numéros de téléphone utiles :

SAMU : 15

POMPIERS : 18

Police : 17

Urgence portable : 112

Ambulance Idmont : 0692868240

Médecin de course: Dr Semel Franck 0692856311

ORGANISATION : BOUTIN FRED : 0692327774

BROCHIER ERIC : 0692669387

- **Assurance:**

Il est expressément indiqué que les participants au raid participent sous leur propre et exclusive responsabilité.

Il est conseillé à chaque participant de posséder une assurance responsabilité civile.

Environnement :

Une attention particulière à la propreté des sites et du parcours sera portée par l'ensemble des acteurs, organisateurs, coureurs et bénévoles.

Nous rappelons que les emballages vides (gels, barres, boissons, papiers, etc.) devront être déposés dans les poubelles mises à disposition sur les différents sites départs, arrivées, ravitos ; chaque coureur veillera donc au respect de l'environnement en toute conscience.

Les lieux seront rendus dans l'état, le plus propre possible et il est du devoir de l'organisation de veiller à ce respect, mais il est rappelé que chacun doit se sentir investi dans cette démarche.

L'ORGANISATION BOUILLON D'AVENTURES.

<p>ORGANISATION DE L'ÉPREUVE DU RAID SUR 3 JOURS ET PLUS PARTICULIEREMENT LE PREMIER CAR POUR LES DEUX SUIVANTS SE REFERER AU RAID DE 2 JOURS CI-DESSOUS.</p>
--

SAMEDI 20 AVRIL 2019

Arrivée à 06h30 pour la mise en place du parc à vélo composé de barrière et de rubalise, au sol, palette pour les vélos

Minimum 4 personnes pour installation puis à l'issue 2 d'entre elles seront à l'entrée pour vérification vélos, casques, marquage etc., les 2 autres seront au départ

Ces mêmes 4 personnes démontrons et rangerons le parc à l'issue puis prendrons la direction de l'horloge pour aider au ravito et pointage.

2 de ces personnes feront office de serre-file après que toutes les équipes aient quitté le parc à vélo.

2 personnes seront sur le parking du Piton Textor pour pointage et indiqué la direction aux concurrents.

2 personnes montent le stand de ravito au niveau du parking de l'horloge, elles seront aidées par les personnes ci-dessus qui après avoir rangé le parc vélo, rejoindrons celle-ci

.

LES CONCURRENTS DEVRONT PENSER A LA GESTION DE LEURS EFFORTS ET A LEURS RAVITOS.

Premier jour: Entre Deux

8 à 10 personnes: 2 pour un ravitaillement au Stade de

l Entre Deux, 4 au repas, 2 au pointage des équipes arrivants, 2 pour remise carte C.O.

Organisation de l'épreuve du Raid sur 2 jours.

Le dimanche matin : Entre Deux .

Arrivée pour 06h00 des bénévoles, prévoir 1 table et 2 chaises pour le pointage des équipes et marquage.

Parc à vélo: Etang du Gol : prévoir 4 personnes, et vérification du casque et 2 surveillance des vélos et entrée et sortie lors de la course, l'un servira d'ouvreur et l'autre fermera la course en vtt

Prévoir feuille de pointage, table et deux chaises, prévoir sono pour briefing et départ de la course

4 marqueurs et stylo

Briefing 08H15, départ 08H30

Début de l'épreuve : 2 bénévoles sortie du stade

1 bénévole à intersection entrée village direction église

1 bénévole à l'intersection menant au sentier

1 départ sentier

2 bénévoles au niveau de la passerelle

2 bénévoles à la sortie de la Rivière

1 bénévole à l'aire herbe menant Etang du Gol

2 bénévoles entrée VTT

1 bénévole avant le pont

SAINT LOUIS

1 au niveau entrée des maisons indiquant roulez sur l'herbe

2 bénévoles Etang du Gol

1 bénévole avant le pont direction le golf

1 bénévole après le golf indiquant virage à gauche avec panneau

1 bénévole deuxième butte

1 bénévole bas de la butte

1 au niveau tunnel

1 au niveau de la route chemin de sable

1 au niveau de la barrière montée raide

1 au niveau de la deuxième barrière

1 au niveau de la route fin de piste

2 bénévoles arrivées pointage

RUN AND BIKE ET CO : ETANG SALE 20 bénévoles

1 bénévole au point d'eau

1 bénévole indiquant chemin vers la butte

1 bénévole en bas de la butte pour tourner

1bénévole haut petit chemin

1 bénévole indiquant le petit chemin

1 bénévole chaine

1 bénévole tourner à droite

1 bénévole tourner à droite

1 bénévole route du golf et 1 après route

1 bénévole bas de la butte

1 bénévole haut de la butte

1 bénévole bas de la butte direction Etang Salé

1 bénévole bas chaine

1 bénévole en haut route béton

1 au bout pour revenir

1 en bas de la montée

1 en haut pour tourner

1 virage à droite

1 niveau route

2 arrivées avec Eric pour enchainement C.O.

2 pour pointage arrivée des équipes après C.O.

LUNDI MATIN : épreuve kayak et trail : Départ 07H30 CREPS SAINT PAUL SUR LA PLAGE.

50 kayaks, sono, fiche de pointage

Prévoir ravito arrivée kayak, échangeur

4 personnes réception kayak et 2 poste arrivée kayak

1 bénévole pont direction Etang St Paul et retour

1 bénévole bout de la plage avec un RAVITAILLEMENT

Le reste du parcours sera balisé.

Droits à l'image

Les images réalisées lors de l'évènement appartiennent au prestataire sélectionné pour cette mission, selon les droits d'auteur en vigueur.

Du fait de son inscription, chaque participant autorise expressément les organisateurs et le prestataire d'images à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, sur tous supports promotionnels et publicitaires. En priorité, les images réalisées servent la promotion de l'évènement et l'organisateur. Les partenaires de l'évènement devront se rapprocher du prestataire images pour toute utilisation et cession d'images